

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 3 de l'Ordre du Jour)

- MOTTEVILLE « Rue du 7^{ème} bataillon » – ACQUISITION - CONSTRUCTION DE LOGEMENTS – MISE A L'ÉTUDE – DÉCISION DE PRINCIPE.

L'Office a été sollicité par la commune de Motteville pour la réalisation d'une opération de construction sur un terrain communal.

La parcelle cadastrée ZE n°2 d'une contenance d'environ 3 412 m², dont environ 1 250 m² situés sur la partie non grevée de la servitude non aedificandi permettrait la construction de 4 pavillons destinés à la location.

Compte tenu de l'intérêt que représente ce projet, au regard de sa conformité avec les objectifs du Plan Départemental de l'Habitat, je vous propose aujourd'hui :

- de décider de mettre à l'étude ce programme dans le respect des exigences de qualité d'Habitat 76 notamment en matière de performance énergétique,
- d'autoriser le Directeur Général à mener les négociations d'acquisition,
- d'autoriser le Directeur Général à signer, le moment venu, le compromis de vente, puis l'acte authentique en vue de l'achat de l'emprise foncière et tous les actes induits s'y afférents,
- de décider du niveau maximum de fonds propres à injecter : proposition d'un maximum à 25%.

Le prix de revient prévisionnel s'élève à 831 104 € TTC (TVA à 5.5% et 10%). Les subventions potentiellement mobilisables intégrées au plan de financement s'élèvent à 66 540 €. Elles pourraient être complétées par un partenariat avec Action Logement Services en contrepartie d'une réservation de logements.

Taux de Fonds propres	Fonds propres	Prix de revient	Emprunts	Péréquation/LLS/10 ans Comptable	Résultat final de trésorerie	Taux de récupération des FP
25%	207 776 €	831 104 €	570 788 €	- 2 179 €	312 858 €	151%

Conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, les acquisitions faites à l'amiable par les Etablissements Publics Départementaux sont exonérées de droits de timbres et de taxes de publicité foncière.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

Commune	:	MOTTEVILLE
Nbre d'habitants	:	765
Nbre de logts sociaux	:	39
dont propriété de l'Office	:	36
% de logts sociaux	:	11.64 %

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N°4 de l'Ordre du Jour)

**- AMBRUMESNIL « Rue de l'église » – ACQUISITION - CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
- MISE A L'ÉTUDE – DÉCISION DE PRINCIPE.-**

L'Office a été sollicité par la commune d'Ambrumesnil pour la réalisation d'une opération de construction sur un terrain communal.

La parcelle cadastrée A n°401 d'une contenance d'environ 8 261 m², dont environ 2 184 m² dédiés à l'opération, permettrait la construction de 6 pavillons destinés à la location ainsi que d'un local communal qui serait soit vendu soit loué en fonction de l'avancement des études de conception.

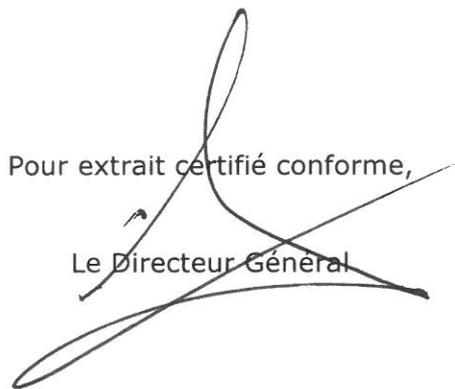
Compte tenu de l'intérêt que représente ce projet, au regard de sa conformité avec les objectifs du Plan Départemental de l'Habitat, je vous propose aujourd'hui :

- de décider de mettre à l'étude ce programme dans le respect des exigences de qualité d'Habitat 76 notamment en matière de performance énergétique,
- d'autoriser le Directeur Général à mener les négociations d'acquisition,
- d'autoriser le Directeur Général à signer, le moment venu, le compromis de vente, puis l'acte authentique en vue de l'achat de l'emprise foncière et tous les actes induits s'y afférents,
- de signer, le cas échéant, l'acte de cession du local au profit de la commune,
- de décider du niveau maximum de fonds propres à injecter : proposition d'un maximum à 25%.

Le prix de revient prévisionnel s'élève à 1 173 301 € TTC (TVA à 5.5% et 10%). Les subventions potentiellement mobilisables intégrées au plan de financement s'élèvent à 66 540 €. Elles pourraient être complétées par un partenariat avec Action Logement Services en contrepartie d'une réservation de logements.

Taux de Fonds propres	Fonds propres	Prix de revient	Emprunts	Péréquation/LLS/10 ans Comptable	Résultat final de trésorerie	Taux de récupération des FP
25%	293 325 €	1 173 301 €	813 435 €	- 2 912 €	474 722 €	161.84%

Conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, les acquisitions faites à l'amiable par les Etablissements Publics Départementaux sont exonérées de droits de timbres et de taxes de publicité foncière.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

Commune	:	AMBRUMESNIL
Nbre d'habitants	:	488
Nbre de logts sociaux	:	28
dont propriété de l'Office	:	10
% de logts sociaux	:	12.50 %

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 5 de l'Ordre du Jour)

- BOIS-GUILLAUME « Résidence Aubelière » – CONSTRUCTION DE LOGEMENTS – MISE A L'ÉTUDE – DÉCISION DE PRINCIPE.-

Dans le cadre de la valorisation de ses réserves foncières et dans l'esprit des objectifs de la loi « climat et résilience » du 24 août 2021 sur la « zéro artificialisation nette », l'Office a identifié un tènement foncier constructible sur la résidence Aubelière à Bois Guillaume.

Le terrain d'environ 1 000 m² cadastré pour partie sur les parcelles AC N°466, 595 et 707, permettrait la construction de 3 pavillons destinés à la location-accession.

Compte tenu de l'intérêt que représente ce projet au regard des objectifs de la Métropole Rouen Normandie encourageant l'accession sociale à la propriété, je vous propose d'autoriser M. Le Directeur Général à :

- engager les études techniques permettant la concrétisation du projet,
- signer les actes authentiques de cession au profit des familles désireuses de devenir propriétaires.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

Commune	:	BOIS-GUILLAUME
Nbre d'habitants	:	14 262
Nbre de logts sociaux	:	634
dont propriété de l'Office	:	156
% de logts sociaux	:	9.66 %

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 6 de l'Ordre du Jour)

- DIEPPE « Rue de la sous-Préfecture » – CESSION DE TERRAINS – DÉCISION.-

Par délibération en date du 18 juin 2021 le Bureau du Conseil d'Administration a décidé de consentir, à titre gracieux, une servitude de passage dans une impasse privée appartenant à l'Office, cadastrée section AC n°441 (pour partie) dépendant du groupe de la rue de la Sous- Préfecture à DIEPPE au profit du propriétaire de l'immeuble voisin cadastré section AC n° 214 situé 51 rue d'Ecosse.

Celle-ci a ensuite été régularisée par acte notarié du 31 mars 2022.

Cependant, l'immeuble bénéficiant de cette servitude ainsi que le 55 rue d'Ecosse cadastré section AC n°212 ont tous deux été cédés récemment à Monsieur Valentin JEAN qui souhaite réaménager l'ensemble et créer une copropriété bénéficiant d'un accès privatif par le passage en question inutilisé par l'Office.

Pour ce faire, il s'est donc porté acquéreur de l'assiette foncière de l'impasse d'environ 20 m² dont la valeur vénale a été estimée par France Domaines à 20€.

Dans la mesure où ce passage piéton ne présente plus aucun intérêt pour l'Office mais au contraire une charge d'entretien, il vous est demandé de bien vouloir réserver une suite favorable à cette cession aux conditions précitées et d'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer l'acte authentique et la constitution d'une servitude de tour d'échelle au profit de l'Office, le moment venu, l'ensemble des frais étant à la charge de l'acquéreur.

Conformément aux dispositions de l'article L 443.14 du Code de la Construction et de l'Habitation, la décision sera notifiée à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime dans un délai d'un mois à compter de la date de l'acte la constatant.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 7 de l'Ordre du Jour)

- BOLBEC – « Le Champ des Oiseaux 1 » – CESSION DE TERRAINS – DÉCISION.-

Dans le cadre de la division parcellaire d'un groupe de 26 pavillons appartenant à l'Office dénommé LE CHAMP DES OISEAUX 1 à BOLBEC proposé à la vente, il a été constaté des anomalies foncières entre la propriété des sols et les usages.

Afin de rétablir la situation réelle des lieux, il a été proposé à la Municipalité de bien vouloir envisager la possibilité d'acquérir, à titre gratuit, des terrains nécessaires, ce qu'elle a accepté par délibération de son Conseil Municipal du 3 avril 2024.

Les services de l'Office ont commandé un plan de division à un géomètre validé par la Commune qui a permis de déterminer les emprises suivantes à céder par l'Office à la Commune, pour un total de 504 m² :

- lot 101 cadastré section AB n° 223 pour 482 m² (Trottoir et espace vert public)
- lot 102 cadastré section AB n° 224 pour 22 m² (Trottoir et bande espace vert public)

Il vous est donc proposé de réserver une suite favorable à ces régularisations foncières, dans les conditions précitées, et d'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer l'acte authentique, le moment venu.

Dans l'hypothèse de votre accord, le transfert de propriété sera officialisé par acte administratif, aux frais de l'Office.

Conformément aux dispositions de l'article L 443.14 du Code de la Construction et de l'Habitation, la décision sera notifiée à Monsieur le préfet de la Seine-Maritime dans un délai d'un mois à compter de la date de l'acte la constatant

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 8 de l'Ordre du Jour)

- ANGIENS – « Route de Gueutteville » – ACQUISITION DE TERRAINS – DÉCISION.-

Dans le cadre de la division parcellaire d'un groupe de 6 pavillons appartenant à l'Office dénommé Route de Gueutteville à ANGIENS proposé à la vente, il a été constaté des anomalies foncières entre la propriété des sols et les usages.

Afin de rétablir la situation réelle des lieux, il a été proposé à la Municipalité de céder à l'Office, dans l'intérêt général et à l'euro symbolique, une partie des espaces de pré-habitation des pavillons déjà clos pour la plupart, ce qu'elle a accepté par délibération de son Conseil Municipal du 5 avril 2024.

Les services de l'Office ont commandé un plan de division et de bornage à un géomètre validé par la Commune et dont la répartition foncière se décompose de la façon suivante :

Terrains à céder par la Commune à l'Office : 268 m²

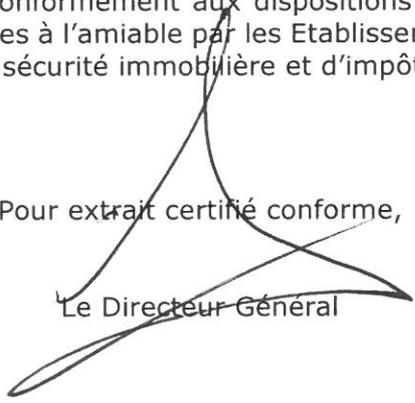
- Lot 1b cadastré section D n°965 pour 64 m² (partie avant jardin privatif du lot 1)
- Lot 2b cadastré section D n°966 pour 52 m² (partie avant jardin privatif du lot 2)
- Lot 3b cadastré section D n°967 pour 43 m² (partie avant jardin privatif du lot 3)
- Lot 4b cadastré section D n°968 pour 36 m² (partie avant jardin privatif du lot 4)
- Lot 5b cadastré section D n°969 pour 36 m² (partie avant jardin privatif du lot 5)
- Lot 6b cadastré section D n°970 pour 37 m² (partie avant jardin privatif du lot 6)

Il vous est donc proposé de réserver une suite favorable à ces régularisations foncières, dans les conditions précitées, et d'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer l'acte administratif, le moment venu.

Dans l'hypothèse de votre accord, les transferts de propriété seront officialisés par acte administratif, aux frais de l'Office.

Conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, les acquisitions faites à l'amiable par les Etablissements Publics Départementaux sont exonérées de la contribution de sécurité immobilière et d'impôt sur la mutation.

Pour extrait certifié conforme,


Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 9 de l'Ordre du Jour)

- LONDINIÈRES HLM- « Route de Neufchâtel » - ACQUISITION DE TERRAINS - DÉCISION.-

Dans le cadre de la division parcellaire de 4 pavillons appartenant à l'Office sis route de Neufchâtel à LONDINIÈRES et proposés à la vente, il a été constaté des anomalies foncières entre la propriété des sols et les usages.

Afin de rétablir la situation réelle des lieux, il a été proposé à la Municipalité de bien vouloir envisager la possibilité de procéder à la cession, à titre gratuit, des terrains nécessaires ce qu'elle a accepté par délibération de son Conseil Municipal du 11 mars 2024.

Les services de l'Office ont commandé un plan de division à un géomètre validé par la Commune qui a permis de déterminer les emprises suivantes à céder par la Commune à l'Office :

- lot 1a cadastré section AB n° 437 pour 3 m² (accès privatif du lot 1)
- lot 2a cadastré section AB n° 438 pour 6 m² (accès privatif du lot 2)
- lot 1a cadastré section AB n° 439 pour 6 m² (accès privatif du lot 3)
- lot 1a cadastré section AB n° 440 pour 3 m² (accès privatif du lot 4)

Il vous est donc proposé de réserver une suite favorable à cette régularisation foncière, dans les conditions précitées, et d'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer l'acte authentique, le moment venu.

Dans l'hypothèse de votre accord, le transfert de propriété sera officialisé par acte administratif, aux frais de l'Office.

Conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, les acquisitions faites à l'amiable par les Etablissements Publics Départementaux sont exonérées de la contribution de sécurité immobilière et d'impôt sur la mutation.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N°10 de l'Ordre du Jour)

- VENTES DE LOGEMENTS – DÉCISION. -

- Logements occupés :
 - MOTTEVILLE « Les Roseaux Saint Michel » (x2)
 - OURVILLE-EN-CAUX (x2)

- Logements vacants :
 - ANNOUVILLE-VILMESNIL
 - CANTELEU « Quartier sud 4^{ème} tranche »
 - GONFREVILLE-L'ORCHER « Ferme Leblond Bât A »
 - MONTVILLE « Vallée Cardonville 1 »
 - PETITVILLE
 - SAINT-PIERRE-LE-VIGER « Résidence de la Magdeleine »
 - TÔTES « Résidence les Pommiers »
 - VATTETOT-SOUS-BEAUMONT
 - YEBLERON « Résidence les Tilleuls » (x2)
 - YERVILLE « Lotissement la Petite Croix 2 »

Les modalités de la vente HLM à l'Office ont été précisées et intégrées par délibérations du Conseil d'Administration des 21 juin 2019, 25 octobre 2019, 13 décembre 2019, 26 juin 2020, 15 janvier 2021, 15 décembre 2022, 20 octobre 2023, 22 décembre 2023 et 19 janvier 2024. Notamment, les prix de vente ne sont plus soumis à l'estimation de France Domaine et sont désormais fixés librement par l'Office en référence aux prix des marchés locaux pour des logements comparables. Habitat 76 se réfère également à la base de données "DVF" (Demande de Valeurs Foncières) issues des actes notariés et des informations cadastrales enregistrées dans le Département de Seine Maritime.

Je vous propose aujourd'hui, d'accepter d'aliéner les logements énoncés ci-dessous :

Nom du groupe	Nombre de logements propriété de l'Office	Nom de l'Acquéreur	Adresse	Type de logement	% de logements vendus	Prix de vente	Plus-value brute de cession
MOTTEVILLE « Les Roseaux Saint Michel »	10	Amélie PASQUIER et Geoffrey PETIT	29, rue des Roseaux Saint Michel 76970 MOTTEVILLE ESI : 4560301.00.00.00.003	IV	0 %	96 000 €	71 713 €
MOTTEVILLE « Les Roseaux Saint Michel »	10	Nathalie CURY	30, rue des Roseaux Saint Michel 76970 MOTTEVILLE ESI : 4560301.00.00.00.002	IV	0 %	96 000 €	71 713 €
OURVILLE-EN-CAUX	15	Hayat et Abdel aziz FEZAA	2, résidence Guy de Maupassant 76450 OURVILLE-EN-CAUX ESI : 4900201.00.00.00.002 4900201.00.00.00.017	III	0 %	95 000 €	69 312 €
OURVILLE-EN-CAUX	15	Anne-Marie et Denis BARBET	5, résidence Guy de Maupassant 76450 OURVILLE-EN-CAUX ESI : 4900201.00.00.00.005 4900201.00.00.00.020	IV	0 %	105 000 €	73 837 €

ANNOUVILLE-VILMESNIL	5	Sandrine LE MINOUX	15, Route du Manoir 76110 ANNOUVILLE- VILMESNIL ESI : 0210101.00.00.003	III	17 %	90 000 €	88 551 €
CANTELEU « Quartier sud 4 ^{ème} tranche »	15	Fatimazahra et Nabil DAAHAOUY	75, Côte de Croisset 76380 CANTELEU ESI : 1570206.00.00.010	VI	6 %	95 000 €	75 345 €
GONFREVILLE L'ORCHER « Ferme Leblond Bâtiment A »	7	Warenne et Hamidou BA BOCLET	8, rue J'Réfia 76700 GONFREVILLE- L'ORCHER ESI : 3050902.00.00.005	V	0 %	180 000 €	149 097 €
MONTVILLE « Vallée Cardonville 1 »	20	Corinne BERTRAND	34, rue Ernest Delaporte 76710 MONTVILLE ESI : 4520401.00.00.011	IV	17 %	123 000 €	107 384 €
PETITVILLE	1	Chloé PORET et Maxime RAFFY	26, rue du Val aux Boyers 76330 PETITVILLE ESI : 4990101.00.00.002	III	0 %	95 000 €	59 962 €
SAINT-PIERRE-LE-VIGER « Résidence de la Magdeleine »	10	Valérie BOULIER	10, résidence Magdeleine 76740 SAINT-PIERRE-LE- VIGER ESI : 6420201.00.00.010	IV	0 %	112 000 €	89 444 €
TÔTES « Résidence les Pommiers »	15	Anaïs ROUCHEUX et Julien GODET	16, résidence les Pommiers 76890 TÔTES ESI : 7000501.00.00.016	III	50 %	125 000 €	115 345 €
VATTETOT-SOUS- BEAUMONT	1	Grégory PAUMIER	170, route de Mirville 76110 VATTETOT-SOUS- BEAUMONT ESI : 7250201.00.00.001	IV	0 %	130 000 €	116 202 €
YÉBLERON « Résidence les Tilleuls »	20	Mélanie LECLERC	12, résidence les Tilleuls 76640 YÉBLERON ESI 7510201.00.00.012	IV	0 %	120 000 €	95 514 €
YÉBLERON « Résidence les Tilleuls »	20	Stéphanie BENTOT et Wilfried DELAUNAY	20, résidence les Tilleuls 76640 YÉBLERON ESI : 7510201.00.00.020	IV	0 %	122 000 €	97 514 €
YERVILLE « Lotissement la Petite Croix 2 »	16	Sarah et Moriba DOUMBIA	19, rue John Fitzgerald Kennedy 76760 YERVILLE ESI : 7521302.00.00.014	III	0 %	140 000 €	111 974 €
			TOTAL : 15 pavillons			1 724 000 €	1 392 907 €

Les renseignements complémentaires relatifs à ces ventes figurent en annexes à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Président,

André GAUTIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 09h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a adopté à l'unanimité des 7 votants les propositions du rapport suivant :

(N° 11 de l'Ordre du Jour)

TRAVAUX DU PLAN DE PATRIMOINE SUR DIVERS GROUPES - APUREMENT DES COMPTES - DÉCISION.-

Je vous propose de bien vouloir décider la clôture financière des opérations réalisées par l'Office reprises ci-après sur les bases indiquées en annexe. Je vous précise que le prix de revient de ces opérations, financées par emprunts et par subventions, a été ajusté, chaque année lors du vote du Budget et du Plan de Patrimoine, en fonction de la réalité des travaux effectués.

TRAVAUX SUR DIVERS GROUPES FINANCÉS PAR SUBVENTIONS ET EMPRUNTS

NATURE DES TRAVAUX	GROUPES	PRIX DE REVIENT TTC
PLOMBERIE		
Annexe 1	ST ETIENNE MADRILLET INSA 2	135 172,64 C
Annexe 2	ST ETIENNE "CATELIERS 2"	3 748,86 C
Annexe 3	MT ST AIGNAN CITE DU PANORAMA	33 026,65 C
Annexe 4	ST ETIENNE DU ROUVRAY INSA 3	3 962,33 C
Annexe 5	ST ETIENNE DU ROUVRAY AV FELLING	5 041,15 C
AMENAGEMENTS DIVERS		
Annexe 6	ST AUBIN L/ELBEUF FOYER HAND	1 025 398,09 C
Annexe 7	LE HAVRE RESIDENCE ST NICOLAS	10 826,33 C
REHABILITATION ENERGETIQUE COMPLETE		
Annexe 8	DIEPPE LE MONT ROBIN RPA	2 654 275,44 C
ELECTRICITE		
Annexe 9	BOLBEC FAUQUET LEMAITRE RPA	21 268,44 C
Annexe 10	ST ETIENNE DU ROUVRAY "Cateliers loots étudiants"	54 680,15 C
Annexe 11	ST ETIENNE "CATELIERS 2"	25 653,93 C
Annexe 12	MONT ST AIGNAN CITE UNIVERSIT.3	34 549,49 C
ECLAIRAGE EXTERIEUR		
Annexe 13	ST ETIENNE DU ROUVRAY INSA 3	23 899,82 C
TERRASSES		
Annexe 14	MONT ST AIGNAN 5 CROUS	10 718,05 C
SECURITE INCENDIE		
Annexe 15	DIVERS GROUPES	50 966,65 C
MENUISERIES EXTERIEURES		
Annexe 16	DIVERS GROUPES	61 691,60 C
CHAUFFAGE		
Annexe 17	BOLBEC INSTITUTION MEDICO-SOC	20 239,38 C
Annexe 18	ST ETIENNE MADRILLET INSA 2	3 770,33 C
Annexe 19	ST ETIENNE DU ROUVRAY AV FELLING	4 422,68 C
Annexe 20	MONT ST AIGNAN CITE UNIV/INSA	15 347,96 C
Annexe 21	BOLBEC IMS	45 813,34 C
Annexe 22	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET INSA	12 944,42 C
Annexe 23	DIVERS GROUPES	11 064,97 C
AMENAGEMENTS EXTERIEURS		
Annexe 24	ST ETIENNE "CATELIERS 2"	20 977,51 C
COUVERTURE		
Annexe 25	ROUEN BLD GAMBETTA	16 696,43 C
Annexe 26	ST ETIENNE DU ROUVRAY "Cateliers loots étudiants"	43 428,81 C
ISOLATION		
Annexe 27	SOTTEVILLE CENTRE HOSP.ROUVRAY	13 476,68 C
FACADES		
Annexe 28	LE HAVRE RESIDENCE ST NICOLAS	32 082,40 C
TOTAL DES TRAVAUX		4 395 144,53 C

FINANCEMENT		1 961 291,53 C
SUBVENTIONS		
Département		162 500,00 C
Autres financeurs		22 000,00 C
Autres subventions		1 776 791,53 C
PRÊTS		2 433 853,00 C
Arkea		760 000,00 C
Caisse d'Epargne		994 853,00 C
Carsat		679 000,00 C
TOTAL FINANCEMENT		4 395 144,53 C

Pour extrait certifié conforme.

Le Directeur Général

Le Président

André GAUTIER

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I17RPA02

PLOMBERIE

Prix de revient total :

135 172,64 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750402	ST ETIENNE MADRILLET INSA 2	135 172,64 €	135 172,64 €	135 172,64 €
TOTAL OPERATION		135 172,64 €	135 172,64 €	135 172,64 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA12**PLOMBERIE**

Prix de revient total :

3 748,86 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750803	ST ETIENNE "CATELIERS 2"	3 748,86 €	3 748,86 €	3 748,86 €
TOTAL OPERATION		3 748,86 €	3 748,86 €	3 748,86 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA14**PLOMBERIE**

Prix de revient total :

33 026,65 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
4511601	MT ST AIGNAN CITE DU PANORAMA	33 026,65 €	33 026,65 €	33 026,65 €
TOTAL OPERATION		33 026,65 €	33 026,65 €	33 026,65 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA16**PLOMBERIE**

Prix de revient total :

3 962,33 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750202	ST ETIENNE DU ROUVRAY INSA 3	3 962,33 €	3 962,33 €	3 962,33 €
TOTAL OPERATION		3 962,33 €	3 962,33 €	3 962,33 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I23RPA01**PLOMBERIE**

Prix de revient total :

5 041,15 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5751101	ST ETIENNE DU ROUVRAY AV FELLING	5 041,15 €	5 041,15 €	5 041,15 €
TOTAL OPERATION		5 041,15 €	5 041,15 €	5 041,15 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération : **I18RPA03** **AMENAGEMENTS DIVERS**Prix de revient total : **1 025 398,09 €**Date de la délibération **28/06/2024**

PRETS												SUBVENTIONS	TOTAL FINANCEMENT
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Prêteurs	N° de compte	N° de contrat	Date de souscription	Taux d'intérêts	Durée	Montant	Autre Subvention cpté 131830			
5610301	ST AUBIN L/ELBEUF FOYER HAND	1 025 398,09 €	ARKEA	164851	INS- 03724554CGP10 76	14/04/2020	Fixe 0,59%	7,00	760 000,00 €	265 398,09 €	1 025 398,09 €		
TOTAL OPERATION		1 025 398,09 €							760 000,00 €	265 398,09 €	1 025 398,09 €		

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA20**AMENAGEMENTS DIVERS**

Prix de revient total :

10 826,33 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	TOTAL FINANCEMENT
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	
3515002	LE HAVRE RESIDENCE ST NICOLAS	10 826,33 €	10 826,33 €	10 826,33 €
TOTAL OPERATION			10 826,33 €	10 826,33 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération : **I20RPA09** REHABILITATION ENERGETIQUE COMPLETEPrix de revient total : **2 654 275,44 €**Date de la délibération **28/06/2024**

ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	PRETS							SUBVENTIONS			TOTAL FINANCEMENT
			Prêteurs	N° de compte	N° de contrat	Date de souscription	Taux d'intérêts	Durée	Montant	Département cpte 131310	Autre Financier cpte 131810	Autre Subvention cpte 131830	
2170201	DIEPPE LE MONT ROBIN RPA	2 654 275,44 €	CAISSE D'EPARGNE	164482	196471E	07/07/2020	Fixe 1,34%	20,00	994 853,00 €	162 500,00 €	22 000,00 €	795 922,44 €	2 654 275,44 €
			CARSAT	168130	-	21/06/2021	Fixe 0%	20,00	679 000,00 €				
TOTAL OPERATION		2 654 275,44 €							1 673 853,00 €	162 500,00 €	22 000,00 €	795 922,44 €	2 654 275,44 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I2ORPA10**ELECTRICITE**

Prix de revient total :

21 268,44 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
1140901	BOLBEC FAUQUET LEMAITRE RPA	21 268,44 €	21 268,44 €	21 268,44 €
TOTAL OPERATION		21 268,44 €	21 268,44 €	21 268,44 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA11**ELECTRICITE**

Prix de revient total :

54 680,15 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750802	ETIENNE DU ROUVRAY "Cateliers logts étudian	54 680,15 €	54 680,15 €	54 680,15 €
TOTAL OPERATION		54 680,15 €	54 680,15 €	54 680,15 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA18**ELECTRICITE**

Prix de revient total :

25 653,93 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750803	ST ETIENNE "CATELIERS 2"	25 653,93 €	25 653,93 €	25 653,93 €
TOTAL OPERATION		25 653,93 €	25 653,93 €	25 653,93 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I23RPA07**ELECTRICITE**

Prix de revient total :

34 549,49 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
4511203	MONT ST AIGNAN CITE UNIVERSIT.3	34 549,49 €	34 549,49 €	34 549,49 €
TOTAL OPERATION		34 549,49 €	34 549,49 €	34 549,49 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA06**ECLAIRAGE EXTERIEUR**

Prix de revient total :

23 899,82 €

Date de la délibération :

28/06/2024

ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	SUBVENTIONS	
			Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750202	ST ETIENNE DU ROUVRAY INSA 3	20 474,55 €	20 474,55 €	20 474,55 €
5750201	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET CROUS	3 425,27 €	3 425,27 €	3 425,27 €
TOTAL OPERATION		23 899,82 €	23 899,82 €	23 899,82 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I2ORPA11**TERRASSES**

Prix de revient total :

10 718,05 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
4511101	MONT ST AIGNAN 5 CROUS	10 718,05 €	10 718,05 €	10 718,05 €
TOTAL OPERATION		10 718,05 €	10 718,05 €	10 718,05 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I20RPA12**SECURITE INCENDIE**

Prix de revient total :

50 966,65 €

Date de la délibération :

28/06/2024

ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	SUBVENTIONS	
			Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
4511101	MONT ST AIGNAN 5 CROUS	4 212,75 €	4 212,75 €	4 212,75 €
4511301	MONT ST AIGNAN CITE UNIV1CROUS	15 889,99 €	15 889,99 €	15 889,99 €
4511302	MONT ST AIGNAN CITE UNIV2CROUS	10 761,18 €	10 761,18 €	10 761,18 €
4511401	MONT ST AIGNAN CITE UNIV1INSA	15 889,98 €	15 889,98 €	15 889,98 €
4511402	MONT ST AIGNAN CITE UNIV2INSA	4 212,75 €	4 212,75 €	4 212,75 €
TOTAL OPERATION		50 966,65 €	50 966,65 €	50 966,65 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA03**MENUISERIES EXTERIEURES**

Prix de revient total :

61 691,60 €

Date de la délibération :

28/06/2024

ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	SUBVENTIONS	
			Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750401	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET INSA	29 027,39 €	29 027,39 €	29 027,39 €
5750201	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET CROUS	32 664,21 €	32 664,21 €	32 664,21 €
TOTAL OPERATION		61 691,60 €	61 691,60 €	61 691,60 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA05**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

20 239,38 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
1141701	BOLBEC INSTITUTION MEDICO-SOC	20 239,38 €	20 239,38 €	20 239,38 €
TOTAL OPERATION		20 239,38 €	20 239,38 €	20 239,38 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA07**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

3 770,33 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750402	ST ETIENNE MADRILLET INSA 2	3 770,33 €	3 770,33 €	3 770,33 €
TOTAL OPERATION		3 770,33 €	3 770,33 €	3 770,33 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA08**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

4 422,68 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5751101	ST ETIENNE DU ROUVRAY AV FELLING	4 422,68 €	4 422,68 €	4 422,68 €
TOTAL OPERATION		4 422,68 €	4 422,68 €	4 422,68 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA09**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

15 347,96 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
4511401	MONT ST AIGNAN CITE UNIV1INSA	15 347,96 €	15 347,96 €	15 347,96 €
TOTAL OPERATION		15 347,96 €	15 347,96 €	15 347,96 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA13**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

45 813,34 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
1141702	BOLBEC IMS	45 813,34 €	45 813,34 €	45 813,34 €
TOTAL OPERATION		45 813,34 €	45 813,34 €	45 813,34 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA03**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

12 944,42 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750401	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET INSA	12 944,42 €	12 944,42 €	12 944,42 €
TOTAL OPERATION		12 944,42 €	12 944,42 €	12 944,42 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA07**CHAUFFAGE**

Prix de revient total :

11 064,97 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750201	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET CROUS	5 532,48 €	5 532,48 €	5 532,48 €
5750401	ST ETIENNE DU ROUVRAY MADRILLET INSA	5 532,49 €	5 532,49 €	5 532,49 €
TOTAL OPERATION		11 064,97 €	11 064,97 €	11 064,97 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I21RPA10**AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

Prix de revient total :

20 977,51 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750803	ST ETIENNE "CATELIERS 2"	20 977,51 €	20 977,51 €	20 977,51 €
TOTAL OPERATION		20 977,51 €	20 977,51 €	20 977,51 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA05**COUVERTURE**

Prix de revient total :

16 696,43 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5403102	ROUEN BLD GAMBETTA	16 696,43 €	16 696,43 €	16 696,43 €
TOTAL OPERATION		16 696,43 €	16 696,43 €	16 696,43 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA10**COUVERTURE**

Prix de revient total :

43 428,81 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
5750802	ETIENNE DU ROUVRAY "Cateliers logts étudiant	43 428,81 €	43 428,81 €	43 428,81 €
TOTAL OPERATION		43 428,81 €	43 428,81 €	43 428,81 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA06**ISOLATION**

Prix de revient total :

13 476,68 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
6811601	SOTTEVILLE CENTRE HOSP.ROUVRAY	13 476,68 €	13 476,68 €	13 476,68 €
TOTAL OPERATION		13 476,68 €	13 476,68 €	13 476,68 €

FICHE RECAPITULATIVE DE CLOTURE "Amélioration"

GROUPE :

Code opération :

I22RPA09**FACADES**

Prix de revient total :

32 082,40 €

Date de la délibération :

28/06/2024

			SUBVENTIONS	
ESI	Libellé	PRIX DE REVIENT TTC	Autre Subvention cpte 131830	TOTAL FINANCEMENT
3515002	LE HAVRE RESIDENCE ST NICOLAS	32 082,40 €	32 082,40 €	32 082,40 €
TOTAL OPERATION		32 082,40 €	32 082,40 €	32 082,40 €

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Le 30 août 2024 à 9h30, le Bureau du Conseil d'Administration d'habitat 76 s'est réuni sous la présidence de M. André GAUTIER, et a donné acte de la communication suivante :

(N° 12 de l'Ordre du Jour)

- ÉTAT DES REMISES À LA LOCATION DES BIENS IMMOBILIERS DU PATRIMOINE DESTINÉS INITIALEMENT À LA VENTE – COMMUNICATION.-

Le Conseil d'Administration a par délibération du 24 septembre 2021 autorisé le Directeur Général à remettre en location les biens immobiliers à l'issue d'une période de commercialisation de deux mois, commençant dès la parution de la première publicité, dans l'hypothèse où aucun acquéreur potentiel ne se serait manifesté, sous réserve d'un rendu compte au Bureau.

Ainsi, au cours du mois de juillet, l'Office a procédé à la remise en location de deux logements ci-après :

Date de la publicité presse	Groupe	Adresse	ESI	Loyer HC	Type	Date de remise	Prix de vente	Commentaires
17/11/2023 et 18/01/2024	LUNERAY	60, rue des Poitreaux	4000201.00.00.00.005	363.62 €	T4	10/07/2024	97 000 €	Ce logement, mis en vente à deux reprises, a fait l'objet de deux visites. Un compromis de vente a été signé puis annulé pour cause de suspicion d'une cavité souterraine sur la parcelle voisine.
22/04/2024 et 03/06/2024	SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN « Immeuble Champagne »	163, rue Garibaldi – Appartement 06.001	6810801.01.06.06.001	378.99 €	T3	29/07/2024	79 000 €	Ce logement, mis en vente à deux reprises, a fait l'objet d'une visite, aucune offre d'achat reçue.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Pour extrait certifié conforme,

Le Directeur Général

Le Directeur Général,

Éric GIMER